

Remerciements

J'adresse mes remerciements à Mme Geneviève Dreyfus-Armand qui a eu la gentillesse de bien vouloir m'accueillir en stage à la BDIC et à mon responsable de stage, Franck Veyron, qui a encadré et facilité mon travail sur place.

Je remercie également l'ensemble du personnel de la BDIC pour sa disponibilité, et en particulier Gianni Carrozza, qui a dû faire face à mes nombreuses questions pour arriver à démêler l'écheveau que constitue les premiers pas de la BMG-BDIC.

Ainsi que l'ensemble des membres du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale qui m'ont réservé le meilleur accueil.

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
PARTIE 1 : LA BDIC, UNE HISTOIRE SINGULIÈRE.....	6
1. QUELS SONT LES PRINCIPAUX JALONS DE L’HISTOIRE DE LA BDIC ?	7
1.1. <i>Les fondateurs de la BDIC.....</i>	7
1.2. <i>La contribution de Camille Bloch et de Pierre Renouvin</i>	8
2. COMMENT CET EFFORT DE COLLECTE SANS PRÉCÉDENT A DONNÉ NAISSANCE À UN CATALOGUE UNIQUE EN SON GENRE ?	9
2.1. <i>Le fonctionnement du catalogue méthodique.....</i>	9
2.2. <i>L’organisation du travail à la BMG.....</i>	10
2.3. <i>Quels sont les objectifs poursuivis par ses promoteurs ?</i>	11
3. DE QUELLE MANIÈRE LA BDIC POURSUIT-ELLE CE TRAVAIL AUJOURD’HUI ?	12
3.1. <i>L’organisation actuelle de la BDIC</i>	12
3.2. <i>L’évolution de la fréquentation de la BDIC</i>	12
PARTIE 2 : LA BDIC, DES COLLECTIONS MISES EN VALEUR.....	14
1. DES COLLECTIONS AU SERVICE DE LA RECHERCHE	15
1.1. <i>Le département des acquisitions</i>	15
1.1.1 Les principes de base de son organisation.....	15
1.1.2 Le choix des thèmes	17
1.1.3 La politique d’enrichissement.....	18
1.1.4 Une approche critique	18
1.2. <i>Le département des archives.....</i>	19
1.2.1 L’origine du département des archives	19
1.2.2 Les différentes étapes du traitement.....	20
1.2.3 Le signalement des archives dans le catalogue.....	21
1.2.4 La valorisation	21
2. FÉDÉRATION DE LA RECHERCHE : UN IFR À LA BDIC	22
2.1. <i>Qu’est-ce qu’un Institut fédératif de recherche ?</i>	22
2.2. <i>L’ Association des amis de la BDIC.....</i>	22

2.3.	<i>Quel bilan peut-on dresser de l'activité de l'IFR pour 2001-2004 (contrat quadriennal) ?</i>	23
2.4.	<i>Le conseil scientifique de l'IFR</i>	24
3.	LA MISE EN PLACE D'UN PORTAIL DOCUMENTAIRE	26
3.1.	<i>Les objectifs</i>	26
3.2.	<i>L'annuaire des ressources</i>	27
PARTIE 3 : CONTRIBUTION À LA CONSTITUTION D'UN INVENTAIRE NATIONAL DE DOCUMENTS PRODUITS PAR LE MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS ET PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE LA BDIC		28
1.	MES ACTIVITÉS INTRA MUROS	29
1.1.	<i>Localiser des sources pour alimenter la base de données du Codhos</i>	29
1.1.1	Que recouvre cette base de données ?	29
1.1.2	La procédure de travail adoptée	31
1.2.	<i>Les séances de formation de la BDIC</i>	32
1.3.	<i>Les entretiens</i>	32
1.4.	<i>Les réunions</i>	33
2.	MES ACTIVITÉS EXTRA MUROS	33
2.1.	<i>Les réunions et assemblées générales du Codhos</i>	33
2.2.	<i>Le travail dans d'autres centres affiliés au Codhos</i>	34
CONCLUSION		35
BIBLIOGRAPHIE		37
TABLE DES ANNEXES		39

Introduction

Dans le cadre de la formation de conservateur dispensée par l'ENSSIB, le stage d'étude s'est déroulé à la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) du 1^{er} septembre au 21 novembre 2003 sous la responsabilité de M. Franck Veyron, conservateur chargé des acquisitions en français dans cet établissement.

La BDIC est une bibliothèque inter-universitaire (BIU) qui dépend de quatre universités : Paris I, II, VIII et X, cette dernière étant son université de rattachement puisque physiquement la BDIC est localisée sur le campus de l'Université Paris X-Nanterre (c'est donc la seule des neuf BIU franciliennes à n'être pas située dans Paris intra muros). C'est une bibliothèque consacrée au XX^{ème} siècle d'un genre particulier, à la fois bibliothèque d'étude et de recherche, bibliothèque patrimoniale et bibliothèque universitaire devant desservir un public étudiant dont les besoins sont différents de ceux des chercheurs.

Il faut préciser pour éviter toute ambiguïté ultérieure que la BDIC a été choisie avant tout parce qu'elle est membre du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS). Ce rapport s'adresse donc aux deux structures même s'il donne la priorité à l'établissement hôte.

Le rapport de stage doit éviter un triple écueil : la rédaction d'une monographie ou d'un catalogue de présentations éparses sans mise en perspective ou bien encore un audit des services. Celui-ci va donc se scinder en trois volets et cherchera à mettre l'accent sur ce qui fait la spécificité de la BDIC dans l'environnement des bibliothèques françaises et notamment des autres BIU, le souci n'étant pas de dresser un tableau exhaustif de ses activités.

Dans un premier volet nous allons nous intéresser aux conditions de création de la BDIC car celles-ci conditionnent la nature de ses fonds documentaires. Puis nous nous focaliserons sur l'articulation entre les collections et la recherche et à la manière dont la BDIC « diffuse les connaissances ». Enfin nous exposerons le travail accompli sur le terrain, ce qui servira d'introduction au mémoire d'étude.

Partie 1 :

La BDIC, une histoire singulière

Pour présenter les orientations thématiques des collections (leur organisation et les moyens d'y accéder) et les activités scientifiques actuelles de la BDIC-Musée d'histoire contemporaine, il est indispensable d'apporter un éclairage rétrospectif. L'évocation des conditions de création de cette bibliothèque permettra de bien saisir son caractère si original dans le paysage des bibliothèques françaises.

1. Quels sont les principaux jalons de l'histoire de la BDIC ?

1.1. Les fondateurs de la BDIC

Le mérite de la création de la Bibliothèque-Musée de la Guerre (BMG, ancêtre de la BDIC) revient à un couple de riches industriels, les époux Leblanc, qui dès le déclenchement de la Première Guerre mondiale se préoccupe de rassembler, dans un appartement, la documentation la plus large et la plus diverse possible (livres, revues, tracts, affiches, journaux de tranchée, photographies, timbres, médailles) sur les pays belligérants et sur les pays neutres. Ils entreprennent aussi la publication d'un catalogue raisonné sur la Première Guerre mondiale, à la fois bibliographique et iconographique, qui comprendra huit tomes.¹

Cette initiative privée sera reconnue par l'Etat lors d'un vote de la Chambre en 1917, qui transforme la BMG en un organisme d'Etat placé sous la tutelle du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Le but est explicitement politique : il s'agit dans le contexte de l'époque de contribuer à établir les responsabilités des Allemands dans le déclenchement du conflit. On peut d'ailleurs relever la présence à son conseil d'administration du Chef de la Section historique de l'armée et celle du Directeur de la propagande au ministère des Affaires étrangères.²

Très vite l'autorité militaire prête des locaux (au château de Vincennes³) et du

¹ BLOCH, Camille. *Bibliothèque et Musée de la Guerre*. Revue de synthèse historique, 1921, tome XXXIII, n° 97-99, p. 37-50.

² HUE, Joseph. *La Bibliothèque-Musée de la guerre dans les années vingt*. In Robert FRANK (dir.), *La Course au moderne : France et Allemagne dans l'Europe des années vingt, 1919-1933*. Nanterre : BDIC, 1992, p. 170.

³ Ce n'est qu'en 1970 que la BDIC s'installera à Nanterre sur le campus de l'Université Paris-X.

personnel, tandis qu'une décision gouvernementale facilite l'acheminement à la BMG d'une documentation émanant de différents ministères : collections de journaux étrangers, ouvrages sur la guerre provenant du dépôt légal, archives de la censure militaire et bulletins de presse du Bureau d'étude de la presse étrangère (ministère de la Guerre).

En intégrant en 1918 le réseau chapeauté par le Commissariat à l'information et à la propagande, la BMG cesse alors d'être un simple organisme de documentation sur les événements liés à la guerre pour devenir un élément intellectuel dans le dispositif idéologique des autorités afin de « *mettre au point un argumentaire pour les négociations de paix, répondre aux besoins de la propagande, entretenir la mémoire de la guerre, mais aussi, par la suite, permettre la poursuite du débat entre historiens, former l'opinion publique et instruire la jeunesse*⁴ ».

1.2. La contribution de Camille Bloch et de Pierre Renouvin

Les activités de la BMG commencent à se diversifier : une Société de l'histoire de la guerre se crée en 1918 (Camille Bloch et Pierre Renouvin font partie de son Bureau) et tient sa première réunion en 1919 à la BMG car elle cherche à nouer autour de cette dernière des synergies entre les historiens, les mécènes et les hommes d'Etat ; des expositions sur la guerre sont organisées ; *la Revue d'histoire de la Guerre mondiale* est lancée en 1923 ; des synthèses historiques sont publiées sous les auspices de la Société d'histoire de la guerre.

L'impact de la situation internationale se traduira aussi par la mise sur pied à la BMG d'un « office de documentation » sous la responsabilité de l'historien Pierre Renouvin de 1920 à 1929. Mille neuf cent vingt c'est aussi l'année où Camille Bloch, inspecteur général des archives et des bibliothèques devient directeur de la BMG et ce, jusqu'en 1934, année où elle est rattachée à l'Université de Paris.

L'autre grande étape de l'histoire de cette bibliothèque devenue BDIC, le déficit budgétaire de fonctionnement révélé en 1980 et ses conséquences, sera abordée plus avant.

⁴ In CARROZZA, Gianni. *La propagande et l'historien. Le contexte d'un don. Les cartons verts de la BDIC*. Paris : Texte provisoire, juillet 1997, p. 38.

2. Comment cet effort de collecte sans précédent a donné naissance à un catalogue unique en son genre ?

2.1. Le fonctionnement du catalogue méthodique

Comme l'explique Camille Bloch :

« Le catalogue méthodique a été établi suivant un plan ou cadre de classement, élaboré avec soin (...). Mais ce cadre est une résultante, non un prélude. (...) il m'a semblé plus expédient et moins aventureux de faire attribuer d'abord à chaque ouvrage une rubrique de matière, déterminée d'après son contenu essentiel, puis de grouper peu à peu les fiches ainsi rubriquées en des divisions secondaires, puis générales, de plus en plus larges. Délibérément donc le plan a été construit suivant un procédé empirique ; la pratique quotidienne en a prouvé la souplesse et la commodité.⁵ »

Il est intéressant de noter que les fiches en question contiennent un commentaire, une précision sur le document « rubriqué », qui constituent une valeur ajoutée propre au catalogue méthodique de la BMG-BDIC toujours très prisée par les chercheurs.

La particularité du catalogue dit « méthodique » ou « systématique » est, qu'à la différence d'un catalogue « alphabétique-matière », celui-ci hiérarchise les sujets selon un classement pré-établi des connaissances. L'ordre thématique met « en abîme » des rubriques et sous-rubriques qui vont, c'est là l'idée-force de Camille Bloch et de Pierre Renouvin, du général au particulier, cet ordre étant soumis à son tour à un ordre chronologique et alphabétique⁶. Par exemple pour trouver des références bibliographiques sur la BDIC, il faut aller dans le « catalogue méthodique par pays » et passer de « France » à « Questions intellectuelles » et de « Q.I. » à « Bibliothèques » avant de trouver « BDIC ».

La classification ainsi adoptée donne naissance à un fichier matière qui constitue une des richesses de la BMG et plus tard de la BDIC⁷. Il sera alimenté de la sorte jusqu'en 1992, année de l'informatisation du catalogue (pour les nouveautés en

⁵ Ibid., p. 46.

⁶ Voir annexe n°1.

⁷ Voir l'adresse électronique : <http://www.bdic.fr/catalogues.htm#systématique>

caractères latins) et de l'adoption de l'indexation Rameau. Certains regrettent alors la perte d'un vocabulaire de description lié à l'histoire et à la philosophie de la bibliothèque qui résultait avant tout « *d'une vision classificatoire et terminologique fondée sur une approche intellectuelle des fonds*⁸ ». Par son « *offre limitée de mots clés standardisés*⁹ », le passage à l'indexation Rameau a été perçu comme un appauvrissement des catalogues et donc de la recherche. A ce propos il faut relater l'essai, dans le cadre de la rétroconversion¹⁰ des fiches antérieures à 1970, de reprendre l'indexation de Bloch-Renouvin (indexation libre à partir des mots-matière portés sur la fiche). Il s'est révélé que traduite en langage informatique cette indexation n'était pas pertinente. Cela semble dû au fait que ce langage « associatif » rend inopérant la démarche déductive.

A contrario, l'approche intellectuelle de Camille Bloch et de Pierre Renouvin était très novatrice pour l'époque, car elle témoignait d'une véritable réflexion sur les outils bibliographiques, produit d'un double regard, bibliothéconomique et historique.

2.2. L'organisation du travail à la BMG

Camille Bloch impulse une recherche systématique dans les bibliographies courantes, dans les revues et grands journaux, dans les répertoires officiels de l'édition, auprès des administrations publiques en France mais aussi en Europe par l'envoi d'émissaires chargés d'entreprendre des démarches auprès des autorités, des librairies et des antiquaires. Il ne faut pas oublier dans cet effort de collecte les renseignements oraux et les dons d'archives privés.

La bibliothèque s'organise ainsi :

- le Secrétariat général s'occupe des questions administratives et du personnel,
- le Musée,
- le Service de la documentation est divisé en plusieurs sections (allemande, anglaise, française, latine et langues orientales),

⁸ Entretien avec Elisabeth BENDER, responsable de la rétroconversion et de la ré-informatisation, le 8 octobre 2003.

⁹ Entretien avec Sonia COMBE, responsable du département des archives, le 10 octobre 2003.

¹⁰ La rétroconversion ou conversion rétrospective consiste à transformer des notices bibliographiques papier en notices informatisées via un procédé numérique.

- le Service des périodiques (en toutes langues),
- la Section administrative pour les documents d'origine officielle,
- et enfin, clef de voûte de l'édifice, le Catalogue général « *qui prépare le répertoire méthodique des matières, commun aux divers services et sections, et qui est la source de tous les travaux bibliographiques¹¹* ».

Parallèlement à cette organisation fonctionne l'Office de documentation, héritier du fonds du Bureau d'étude de la presse étrangère lié aux renseignements militaires, qui dans les mains de Pierre Renouvin devient un outil de veille bibliographique. Il est à l'origine d'un catalogue de dépouillement d'articles de la presse française et étrangère qui a fonctionné jusqu'en 1963 et est organisé selon les mêmes principes que le catalogue méthodique.

2.3. Quels sont les objectifs poursuivis par ses promoteurs ?

L'objectif bibliothéconomique est de rendre plus aisée la consultation des collections par la publication de catalogues méthodiques des fonds (ex. la *Bibliographie générale méthodique de l'histoire économique et sociale de la France pendant la guerre*) et l'édition d'un bulletin mensuel sur les nouvelles acquisitions.

L'objectif philosophique est, pour reprendre les termes de son premier directeur, de faire de la BMG-BDIC un lieu à la fois de « *haute culture historique* » et de « *haute éducation populaire* ». La suite de l'exposé permettra de vérifier si la BDIC a su rester fidèle à son sceau originel.

En bref Gianni Carrozza peut écrire « *que la bibliothèque, après avoir servi à satisfaire les besoins documentaires des services de propagande, se transforme peu à peu (...) et finit par abriter un travail critique de premier ordre¹²* ».

¹¹ BLOCH, Camille. *Bibliothèque et ...*, op. cit., p. 45.

¹² CARROZZA, Gianni. *La propagande et ...*, op. cit., p. 41.

3. De quelle manière la BDIC poursuit-elle ce travail aujourd'hui ?

3.1. L'organisation actuelle de la BDIC

Actuellement la BDIC se structure ainsi :

- la direction,
- 4 services : l'administration, la communication intérieure et extérieure, l'informatique et l'audiovisuel,
- 6 départements : conservation, acquisitions, catalogage, périodiques, archives-recherche et musée d'histoire contemporaine.

Entre les origines et la situation de 2003 les changements significatifs sont : la disparition de l'Office de documentation et celle de la section administrative (qui n'a rien à voir avec l'actuel service de l'administration) et l'apparition des services de l'informatique (1991), de l'audiovisuel (en 1994) et des archives (depuis 2001). Il faut relever que l'autorité de tutelle ne reconnaît pas le Musée en tant que tel ; celui-ci reste donc la section iconographique de la BDIC.

Il ressort clairement que la diversification des services mériterait d'amples développements, mais que compte tenu des contraintes de temps, j'ai décidé de m'en tenir à la présentation du département des acquisitions et à celle du département des archives.

3.2. L'évolution de la fréquentation de la BDIC

En 1921 la bibliothèque était fréquentée par 3 367 lecteurs, en 1978 par 25 796 ¹³ et en 2002 par environ 25 000 lecteurs ¹⁴. Le tassement de la fréquentation actuelle peut s'expliquer par diverses raisons : concurrence des grandes bibliothèques parisiennes (BnF, Sorbonne, Cujas, Sainte Geneviève et Fondation nationale de sciences politiques) et par les Archives nationales, mise en ligne du catalogue sur le site Web de la BDIC (qui reçoit environ 13 000 visites par mois) et changement

¹³ DREYFUS-ARMAND, Geneviève. *Etude du public d'une bibliothèque spécialisée : les lecteurs de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine en 1978-1979*. Bulletin des bibliothèques de France, mai 1980, tome 25, n°5, p. 209-223.

¹⁴ Chiffres tirés de l'Enquête Statistique Générale sur les Bibliothèques Universitaires (ESGBU) 2002 de la BDIC.

de profil des utilisateurs (moins d'agrégatifs, baisse du nombre des chercheurs en soviétologie).

L'éloignement géographique par rapport au centre de Paris pénalise la BDIC qui devient de plus en plus une bibliothèque de dernier recours, essentiellement pour la consultation des monographies et des périodiques en langues étrangères et pour les archives. En terme de fréquentation, la BDIC est loin derrière les autres BIU, à titre d'exemple la bibliothèque de la Sorbonne a enregistré 272 059 entrées en 2001¹⁵. Mais la salle de lecture de la BDIC est modeste, elle ne compte qu'une centaine de places.

En termes de volumétrie, en 1921 la BMG totalisait 100 000 documents (du livre à l'affiche) et, en 2002, la BDIC en conserve près de 3 millions dont un million de pièces iconographiques¹⁶ ; soit 45 767 mètres linéaires (sans compter le musée), ce qui au sein des BIU, place la BDIC en deuxième position derrière la Sorbonne avec ses 48 148 mètres linéaires (en 2001).

Bibliothèque patrimoniale, la BDIC peut difficilement désherber, et comme le taux d'accroissement de ses collections avoisine 800 mètres linéaires par an (cela représente trois ans d'extension avant la saturation complète des magasins), elle doit donc avoir recours à la conservation partagée avec le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES) essentiellement pour les collections qui ne sont pas consultées. Toutefois cette conservation partagée (5 000 mètres linéaires ont été gagnés depuis 1998) ne résout pas le problème de l'asphyxie des magasins.

Compte tenu de ce contexte il paraît donc intéressant d'analyser plus en détail les départements des acquisitions et des archives.

¹⁵ Les chiffres concernant les BIU proviennent de : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE. *Annuaire des bibliothèques universitaires 2001*. Paris : La Documentation française, 2003.

¹⁶ *La BDIC, un organisme public d'information et de recherche international, 1917-2000*. Nanterre : BDIC, 1997, p.13.

Partie 2 :

La BDIC, des collections mises en valeur

1. Des collections au service de la recherche

1.1. Le département des acquisitions

1.1.1 Les principes de base de son organisation

Le critère de base qui sous-tend l'organisation du département des acquisitions est « linguistique », à savoir qu'une langue recouvre une aire géographique (les langues arabe, asiatiques et scandinaves sont exclues de cette configuration) à l'exception des deux secteurs « anglo-américain » qui sont « géo-linguistiques », et du secteur « Droits de l'homme » qui est thématique.

Les secteurs ainsi définis (par ordre décroissant du montant des budgets d'acquisition) sont :

- le français pour tous les secteurs,
- « Anglo-américain I. Asie. Amériques. Guerres mondiales »,
- « Anglo-américain II »,
- « Ibérique. Latino-américain »,
- « Allemand »,
- « Russie » et « Italien »,
- « Sud-Slave »,
- « Polonais »,
- « Hongrois »,
- « Droits de l'homme »,
- « Tchèque »,
- « Afrique ».

Chaque acquéreur est chargé d'acheter les monographies dans la langue originale propre à son secteur, c'est pourquoi la BDIC possède aussi un catalogue en alphabet cyrillique.

La situation est plus compliquée pour l'anglais dans la mesure où trois personnes sont chargées de passer les commandes dans cette langue mais pour des aires géographiques et des thèmes différents. La première personne s'occupe des

Amériques, de l'Asie et des deux guerres mondiales, la deuxième de l'Europe jusqu'à l'Asie centrale, du Moyen-Orient et de l'international moins les deux guerres mondiales et la dernière de l'Afrique.

Pour les achats en langue française ceux-ci sont effectués pour tous les secteurs par la personne chargée des « Droits de l'homme ».

L'autre principe est la transversalité de certains types de document, de certains thèmes et des aires géographiques comme indiqué dans le volet « acquisitions » du contrat quadriennal 2001-2004 qui propose de développer plus particulièrement :

- **pour les sources primaires** : compléments de collections de périodiques sur microfilms, les témoignages, les archives publiées (imprimées, microfilmées ou éditées sous forme électronique) et les archives audiovisuelles,
- **pour les thèmes** : l'historiographie (nouvelles écritures de l'histoire à partir des relectures du passé en Europe de l'Est et des controverses sur les totalitarismes), la révolution conservatrice, les génocides et crimes de guerre au XXème siècle, la colonisation et décolonisation,
- **pour les aires géopolitiques** : Proche et Moyen-Orient (processus de constitution de l'Etat palestinien), nationalités, religions, émancipation (les conflits et leur gestion par la communauté internationale, des Balkans au Caucase).

En plus de leur travail d'acquisition, les responsables des secteurs « Italien », « Ibérique », « Sud-Slave », « Hongrois » et « Russe » doivent cataloguer de 300 à 500 monographies chacun dans la base Aleph pour l'alphabet cyrillique et, depuis 2001, dans le Système universitaire de documentation (Sudoc) pour les caractères latins. Les notices des ouvrages étrangers sont souvent dérivées de réservoirs tels que ceux du Research Libraries Group et de la Bibliothèque du Congrès pour les Etats-Unis, du réseau des bibliothèques australiennes et de la Bibliothèque

nationale d'Allemagne, et leur contenu est traduit et réajusté en fonction des spécificités de la BDIC.

Les créations de notices de la BDIC dans le Sudoc portent surtout sur les personnes physiques, les organismes et les collectivités.

Pour les autres secteurs d'acquisition deux bibliothécaires-adjoints spécialisés se partagent le travail.

1.1.2 Le choix des thèmes

La BDIC est une bibliothèque spécialisée sur l'étude des conflits et des relations internationales au XXème siècle avec tous les thèmes connexes que cela englobe (décolonisation, post-colonialisme, émigration, génocides...). Le champ de compétence est en définitive très large. C'est pourquoi la préparation des contrats quadriennaux donne l'occasion de cadrer les périmètres des thématiques.

En outre les réunions de la « commission des acquéreurs », qui se déroulent une fois tous les deux mois, permettent de coordonner des réflexions plus fines sur, par exemple : comment gérer l'articulation avec le XXIème siècle pour une bibliothèque avant tout spécialisée sur le XXème siècle ?, faut-il toujours privilégier les études sur l'empire soviétique alors que sa chute a entraîné un glissement des intérêts de recherche sur d'autres thèmes ?, les étudiants travaillent sur des pays sans en connaître la langue, faut-il continuer à n'acheter les ouvrages qu'en langue originale ?, comment gérer les éventuelles contradictions entre la mission de bibliothèque patrimoniale et les attentes du lectorat actuel (dont 77% d'étudiants de 2ème et 3ème cycles et 21% de chercheurs ¹⁷) ?

En fonction de ces thèmes les acquéreurs travaillent à la sélection des acquisitions essentiellement à partir du dépouillement des revues d'instituts de recherche et de littérature grise, de manière à combler les lacunes de *Livre Hebdo* pour les ouvrages en français notamment.

¹⁷ Pourcentages obtenus à partir de l'ESGBU 2002 de la BDIC.

1.1.3 La politique d'enrichissement

En 2002, les acquisitions représentent l'entrée de 4 355 volumes dans un fonds qui totalise environ 750 000 monographies (l'importance de ce fonds lui confère la troisième position dans le groupe des neuf BIU). Comme il n'existe pas de grande différence entre le fonds général de la BDIC et l'intitulé du CADIST (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) « Relations internationales et monde contemporain », il n'y a pas de délimitation stricte entre le budget de fonctionnement de la BDIC et les crédits CADIST. Dans la destination des fonds CADIST la seule bifurcation réelle s'opère entre les périodiques et le développement des collections de monographies. Le *Rapport CADIST 2002*¹⁸ fait apparaître que les crédits CADIST représentent 30% des 163 120 euros du budget global des acquisitions.

Parallèlement à cette politique d'acquisition, la BDIC profite d'une partie du dépôt légal qui lui est rétrocédé par la Bibliothèque nationale de France en fonction de ses thèmes de prédilection (1 240 titres en 2002) et de dons français et étrangers. Ce qui représente un total de 2 360 volumes en 2002.

En 2002 les collections ont ainsi connu un accroissement de 6 715 volumes.¹⁹

Si le budget global du département des acquisitions s'élève à 163 120 euros pour l'année 2002, à titre de comparaison celui du département des périodiques se monte à 221 051 euros. Cela permet de ne pas oublier que la BDIC arrive en première position au sein des BIU par la richesse de ses collections de périodiques, français et étrangers, sur support papier, ou microformés : 40 000 titres en alphabet latin et cyrillique, 1 478 abonnements en cours dont 864 titres étrangers.²⁰

1.1.4 Une approche critique

L'organisation actuelle n'est pas idéale. Elle achoppe en particulier sur la diversité linguistique qui fait écran à une évaluation (transparente) de la politique d'acquisition et sur la sédimentation des habitudes de travail qui en découle.

¹⁸ Rapport que m'a aimablement communiqué M. Jean-Jacques PETIT, coordinateur du département des acquisitions.

¹⁹ ESGBU 2002 de la BDIC.

²⁰ Chiffres extraits du *Rapport d'activités 2002* de la BDIC.

Certains pensent que la logique actuelle (par secteur linguistique) fragmente trop la politique d'acquisition. Il faudrait plutôt se diriger vers la constitution de secteurs géopolitiques ou géo-linguistiques de manière à ce que les acquisitions se fassent en plusieurs langues dans un domaine, de façon à conserver une vue d'ensemble de la production éditoriale sur un même sujet. Cette nouvelle configuration serait plus proche de l'état d'esprit de la recherche qui ne se limite pas à une seule langue. Il faudrait alors raisonner par équipe afin de mutualiser les ressources.

Il manque aussi un lieu où la politique d'acquisition des différents secteurs serait visible pour l'ensemble des acquéreurs ; en effet aucune liste des acquisitions ne circule d'une section à l'autre. D'où le paradoxe que les retours sur information proviennent parfois des remarques des lecteurs.

La tradition qui semble s'être au fil des années installée à la BDIC est que chaque responsable d'acquisition est souverain dans son « pré carré ». Cela renvoie à l'absence d'une politique d'acquisition plus formalisée, à la barrière de la langue et aux spécificités historiques de certains secteurs. Par exemple, lorsqu'en 1992 la BDIC est passée au système Geac le secteur russe a refusé la translittération et a préféré attendre le logiciel Aleph en 1997 pour conserver un catalogue en cyrillique. Alors que les autres secteurs « slaves » (serbe et macédonien) et l'ensemble des périodiques en cyrillique ont joué la carte d'une base unique et ont opté pour la translittération dans le catalogue en ligne.

Une « commission des acquéreurs » a été mise en place pour tenter de remédier aux effets inévitables d'un certain cloisonnement. La coordination des acquisitions édite également un bilan annuel des acquisitions (caractères latins exclusivement) établi à partir d'une rubrique code-sujet qui est renseignée au moment où la commande est passée, ce qui permet une meilleure visibilité des acquisitions entre les sections.

1.2. Le département des archives

1.2.1 L'origine du département des archives

La BDIC a la singularité de s'intéresser et de se préoccuper des documents atypiques depuis sa création. Cette optique reflète l'influence de l'école des

Annales qui au début du siècle refusait de hiérarchiser les documents en fonction de leur nature. Ces archives peuvent être des homélies d'évêques datant de la Première Guerre mondiale, des correspondances, de la littérature grise, des sténogrammes de procès ou bien encore des samizdats des anciens pays communistes. La BDIC est donc un lieu traditionnel de dépôt d'archives privées de personnalités ou d'associations. Mais paradoxalement il n'existait pas de service idoine, les archives étaient traitées par les conservateurs en plus de leur travail courant, ce qui fait qu'elles étaient souvent négligées. Au final il n'y avait donc pas de politique archivistique concernant la collecte, le traitement et la communication des archives.

La mise en place d'un département des archives à la BDIC en 2001 a bénéficié d'un contexte favorable au début des années 1990 avec le regain d'intérêt, chez les chercheurs, pour les documents bruts. Toutefois, cette démarche a nécessité l'aval du ministère de l'Éducation nationale qui, dans un premier mouvement, s'est étonné qu'une bibliothèque fasse une telle demande. En fait c'est l'arrivée des archives de la Ligue des droits de l'homme en 2000 (900 cartons) qui a accéléré la mise en place de ce département. Il faut préciser qu'il s'agissait d'une gageure car la Ligue hésitait entre plusieurs centres. C'est en s'engageant sur la rapidité du traitement en vue de la communication au public que la BDIC a emporté la décision, ce qui révèle son savoir-faire. Finalement ce département compte deux conservateurs et six contractuels dont certains postes sont susceptibles de se transformer en poste d'ingénieur d'étude.

En magasin les archives représentent 1 000 mètres linéaires.

1.2.2 Les différentes étapes du traitement

Dans un premier temps ont été recensés dans les magasins les fonds en souffrance. A présent chaque fonds fait l'objet d'un inventaire et d'un plan de classement qui respecte son ordre intellectuel. Ce plan de classement débouche sur un répertoire dont un résumé entraînera une notice. Les archives nécessitent une procédure particulière formalisée par l'Agence française de normalisation (Afnor). De plus certains fonds très consultés font l'objet d'un re-conditionnement.

Pour les brochures on ne raisonne plus en pièce mais en recueil, plusieurs brochures forment un recueil qui engendrera une seule notice mais plusieurs indexations. Les titres des recueils sont donc factices. Toute la difficulté consiste à trouver ensuite dans Rameau les mots-clés qui permettront de retrouver les recueils lors d'une recherche dans le catalogue informatique.

1.2.3 Le signalement des archives dans le catalogue

Quant au signalement, les archives figurent au fichier dit « alphabétique-auteurs », à la rubrique « dossier » suivi du nom du donateur. On accède ensuite aux inventaires des recueils voire à un index nominatif comme c'est le cas pour les archives de la Ligue des droits de l'homme.

Pour 2002 le traitement des fonds a donné lieu à la création de 75 nouvelles notices dans la base locale Geac.

1.2.4 La valorisation

Un *Guide des archives de la Première Guerre mondiale* est achevé, un autre sur la Deuxième Guerre mondiale est en préparation et l'inventaire des archives de la Ligue des droits de l'homme va être publié à la Découverte en 2004 sous le titre *Retour de Moscou. Les archives de la Ligue des droits de l'homme, 1898-1940*.

Voici quelques exemples variés de donations : les archives de la Ligue des droits de l'homme, le fonds Albertini (ancien collaborateur, fondateur de la revue anti-communiste *Est et Ouest*), les « Archives du féminisme », les archives des Brigades internationales en Espagne, un fonds sur la guerre d'Algérie et le remarquable fonds du photographe Elie Kagan (300 000 images) qui fait l'objet d'un programme expérimental de numérisation.

En bref, la BDIC a su rester fidèle au schéma directeur de ses concepteurs tout en cherchant à intégrer les évolutions techniques, notamment en ce qui concerne la préservation de documents précieux (le choix des supports pour les enregistrements sonores du début du siècle, photographies) et la numérisation.

2. Fédération de la recherche : un IFR à la BDIC

2.1. Qu'est-ce qu'un Institut fédératif de recherche ?

C'est une structure qui permet de fédérer et de mutualiser le travail de chercheurs travaillant sur des thèmes voisins de manière à matérialiser les flux de recherches. En accueillant un IFR intitulé « Archives et histoire des relations internationales » dans le domaine des sciences humaines, la BDIC s'est révélée pionnière car jusque-là c'était surtout pour les sciences exactes que l'on rencontrait cette structure.

Pour le ministère de la Recherche, qui est à l'origine de sa mise en place en 2001, « le rôle précis de l'IFR est de formaliser le fonctionnement en réseau des chercheurs qui travaillent sur les fonds de la BDIC et sur les thématiques qu'elle suscite et nourrit²¹ ». L'IFR ne chapeaute pas les activités de la BDIC, il leur donne simplement un développement plus large et en accroît la reconnaissance par le ministère. Sa logique scientifique est de permettre un croisement des recherches effectuées par un certain nombre de centres afin de coordonner les initiatives.

Il faut souligner que dans le cas de la BDIC, l'IFR institutionnalise un « *collège invisible*²² » (expression du chercheur soviétologue Moshe Lewin pour désigner la part importante que jouent les contacts informels dans l'élaboration des recherches) qui existait depuis des décennies à travers notamment, mais pas uniquement, l'Association des amis de la BDIC créée en 1981.

2.2. L' Association des amis de la BDIC

Il faut rappeler que cette Association s'est constituée dans un contexte bien précis, celui d'une grave crise financière de la BDIC ; crise révélée au public le 5 juin 1980 lors de la conférence de presse donnée par le Conseil de la BDIC²³.

C'est pourquoi « *l'association se fixe pour but d'aider au bon fonctionnement de la BDIC, d'apporter un appui moral et matériel permanent à la Bibliothèque et de servir à*

²¹ Ibid., p. 43.

²² In *La Lettre de l'Association des amis de la BDIC et du Musée*, octobre-décembre 1983, n°10, p. 6-7.

²³ Voir à ce sujet les fac-similés des articles parus dans la presse française après la conférence du 5 juin 1980. BDIC, Q pièce 11350.

*son rayonnement*²⁴ ». Elle compte dans ses rangs environ 300 adhérents dont des organismes tels que l'Association des professeurs d'histoire et de géographie ou la Hoover Institution on War.

L'aide de l'Association se traduira notamment par la publication de *La Lettre de l'Association des amis de la BDIC et du Musée* qui deviendra en 1985 la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps. Revue de l'Association des Amis de la BDIC et du Musée*, par l'obtention de donations importantes de fonds d'archives français et étrangers et par sa participation à la préparation d'expositions et de tables rondes.

Plus généralement la BDIC a profité de la notoriété de certains membres de l'Association, comme par exemple Daniel Mayer ancien président du Conseil constitutionnel et d'historiens tels que Jacques Droz, Marc Ferro ou René Rémond. A propos de la revue *Matériaux* il n'est pas sans intérêt de préciser qu'elle est perçue par le public comme « la revue de la BDIC » et non comme celle de l'Association des amis de la BDIC !

Si jamais l'Association ne s'est substituée à la BDIC, elle aura néanmoins fortement contribué à ce que le ministère reconnaisse « *la vocation spécifique de la BDIC comme outil de conservation et de recherche* ²⁵ ».

Autre effet bénéfique de cette crise, la BDIC devient en 1982 CADIST en « Relations internationales et monde contemporain ».

2.3. Quel bilan peut-on dresser de l'activité de l'IFR pour 2001-2004 (contrat quadriennal) ?

L'impulsion à la recherche donnée par l'IFR s'articule autour de trois axes : les activités scientifiques, la valorisation des collections et les publications.²⁶

Les activités scientifiques comprennent les « Lundis de la BDIC », conférences centrées sur un thème de recherche en rapport avec un fonds documentaire

²⁴ Article 2 des statuts cité par Geneviève DREYFUS-ARMAND dans son article, *Vingt ans d'Association des Amis de la BDIC et du Musée*, *Matériaux*, janvier-mars 2003, n°69, p. 35.

²⁵ Avis de la direction de la Recherche, 31 juillet 2001, cité par Geneviève DREYFUS-ARMAND in *Vingt ans ...*, op. cit., p. 43.

²⁶ *Institut fédératif de recherches, Bilan des activités de recherche et de diffusion de la recherche, 2001-2003*. Nanterre : BDIC, septembre 2003.

important de la BDIC, qui rassemblent un chercheur et un collaborateur de la bibliothèque. Ils attirent une fois par mois environ une trentaine de personnes voire une centaine dans le cas de la venue de Marc Ferro.

La BDIC organise aussi une table ronde annuelle en étroite relation avec les thèmes de ses collections comme par exemple : « Mémoires de la guerre d'Espagne. Mythes, enjeux et transmission » (31 mars 2003) et participe à des colloques à l'extérieur.

2002 a été marqué par la tenue du premier colloque scientifique organisé dans le cadre de l'IFR ; il s'agissait de « Les droits de l'homme au XXème siècle : combats et débats ».

Deuxième axe, la valorisation des collections passe par des expositions au Musée d'histoire contemporaine (« Jules Grandjouan, créateur de l'affiche politique illustrée » en 2002), par sa participation à la manifestation publique nationale le « Mois du film documentaire » en ce qui concerne les collections audiovisuelles (4 000 documents audiovisuels). Pour 2003 la BDIC apporte sa contribution avec le thème « Le monde du travail en questions et en images » illustré par la projection au Forum des images (Vidéothèque de la Ville de Paris) de quatre documentaires et de débats organisés en présence du réalisateur.

Enfin l'activité éditoriale de la BDIC permet d'atténuer le caractère éphémère des expositions par la publication de catalogues d'exposition. Elle propose aussi un *Journal de la BDIC* depuis 1999 et des aides financières à des projets éditoriaux, comme pour les *Congrès du monde ouvrier-France. 1870-1940. Guide des sources* par exemple.

2.4. Le conseil scientifique de l'IFR

Le 16 octobre 2003 j'ai eu l'occasion d'assister en tant qu'observateur à la deuxième réunion du conseil scientifique de l'IFR pour l'année 2003. Ont été évoqués le fonctionnement et les projets en passe d'être formalisés dans la perspective du contrat quadriennal 2005-2008. C'est le président de l'Association des amis de la BDIC, l'historien Robert Frank, qui a été choisi par le ministère pour être le responsable de l'IFR. Les membres du conseil scientifique proviennent

de la BDIC et d'établissements divers (CNRS, EHESS, universités d'Amiens, de Lyon ou encore de Nantes).

Après un rappel du bilan pour 2001-2004 et du montant des crédits alloués (15 000 euros par an), M. Robert Frank invite les membres du conseil à faire des ajouts ou à reformuler éventuellement les axes de recherche pré-définis lors de la première réunion du conseil pour 2003 au printemps dernier.

Quant aux projets : quatre thèmes de recherche (« guerres et paix », « migrations et relations internationales », « les droits de l'homme en France et dans les relations internationales » et « les mouvements politiques et sociaux transnationaux ») et deux axes méthodologiques (« réflexion sur les sources imprimées » et « réflexion sur les documents iconographiques ») ont été retenus.

Mme Sonia Combe, conservateur à la BDIC, propose en rapport avec un des axes méthodologiques, des ateliers d'initiation au traitement des archives pour des étudiants en rapport avec leur cursus. Il s'agirait sur un fonds particulier de mettre l'étudiant en situation réelle : tri physique, classement, interprétation et lisibilité dans le catalogue. Et annonce également deux journées d'études sur le thème de « *l'histoire et de l'historien face au nouvel ordre informatique* », l'enjeu portant sur le travail produit en amont de l'historien par le catalogueur qui décide, du fait de l'indexation, de la construction / déconstruction des sources dans les catalogues.

M. Yves Tomic, responsable du secteur « Sud-Slave » à la BDIC, a évoqué l'existence d'un réseau de chercheurs lié aux Balkans qui pourrait faire l'objet d'un cinquième thème de recherche.

Il a aussi été question de l'opportunité d'une aide à la traduction et à une édition critique de l'édition polonaise des archives de l'historien-archiviste polonais Emmanuel Ringelblum sur le ghetto de Varsovie.

Les interventions des membres de la BDIC laissent bien apparaître quels sont les axes de travail de leur bibliothèque : favoriser l'émergence de sources premières, apporter une profondeur théorique pour comprendre les problèmes contemporains et faire œuvre de pédagogie. En cela ils restent fidèles à la philosophie générale des fondateurs.

Finalement M. Robert Frank a rappelé que les discussions devaient être formalisées en vue d'un envoi au ministère. Cela montre bien que la raison d'être de l'IFR est de faciliter une meilleure visibilité / lisibilité de la BDIC face aux autorités de tutelle.

3. La mise en place d'un portail documentaire

3.1. Les objectifs

Il s'agit de permettre un accès unique aux trois bases de données actuelles de la BDIC que sont Geac-Advance pour le catalogue en alphabet latin (depuis 1992), Aleph (depuis 1997) pour celui en cyrillique et Micromusée pour la recherche iconographique (depuis 1996). Ainsi le portail rendra l'interrogation transparente, le chercheur ayant accès aux trois bases simultanément²⁷.

Le portail permettra en outre :

- d'interroger d'autres catalogues,
- d'avoir accès à un fichier d'autorités (thésaurus),
- de réserver des documents à distance,
- de réserver des documents par le Prêt entre bibliothèques (PEB),
- d'accéder à des périodiques en ligne (150 environ),
- de personnaliser la veille bibliographique,
- d'interroger la bibliothèque numérique par le biais d'un système de GED²⁸,
- et de consulter un annuaire de ressources.

J'ai eu la possibilité d'assister aux séances de démonstration des sociétés retenues dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la BDIC, il s'agissait des sociétés suivantes : Alogic, Archimed (qui a été retenue pour le futur portail du Sudoc), AW Informatique et GB Concept, Ever Team et Jouve.

²⁷ La maquette de la page d'accueil du futur portail figure en annexe n°2.

²⁸ GED : gestion électronique de documents. Terme générique désignant les systèmes d'information assurant les fonctions de stockage / archivage et de consultation / diffusion des documents.

3.2. L'annuaire des ressources

Cet annuaire propose 707 références : sites Internet sélectionnés en fonction des thèmes prescrits par le contrat quadriennal, documents au format PDF (inventaires d'archives notamment) et bientôt des liens vers des périodiques en ligne. Chaque référence fait l'objet d'une double indexation, en Rameau et en indexation libre, d'où la possibilité d'une interrogation par mot-clé. De plus, leur validité est régulièrement contrôlée par un vérificateur automatique de liens (la validité de 50 liens peut être vérifiée en 15 minutes). L'annuaire propose aussi des sites Internet disparus car liés à des événements internationaux temporaires (élections dans les Balkans par exemple), qui resteront toutefois consultables du fait de leur « aspiration » par le logiciel MémoWeb et de leur stockage sur le serveur.

Ces fonctionnalités pertinentes résultent de l'initiative de la personne en charge du site qui a pris l'option de faire reposer l'annuaire des ressources sur un Système de gestion de base de données relationnelle (SGBDR) de type MySQL avec le langage PHP (celui du site Internet du ministère de l'Education nationale par exemple). Ce langage de script exécuté côté serveur offre l'avantage de mettre des applications gratuites à disposition du public et une simplicité d'interfaçage avec un système de gestion de base de données.

La direction de la BDIC a jugé préférable de faire héberger le site de la BDIC sur le serveur Apache d'une société extérieure (OVH) plutôt qu'au Centre de ressources informatiques (CRI) de l'Université Paris-X. Ainsi, alors que le CRI ne fournissait pas de statistiques de consultation, pour 210 euros par an la société extérieure donne par exemple : le nombre de connexions, le nombre de connexions par pays, la liste des pages les plus visitées, celle des mots clés tapés avant d'arriver sur le site de la BDIC. En effet ce prestataire utilise l'outil Urchin qui est un logiciel de statistiques de site Web très performant.

Partie 3 :

Contribution à la constitution d'un inventaire national de documents produits par le mouvement ouvrier français et participation aux activités de la BDIC

A partir du 1^{er} septembre, date du début du stage, j'ai organisé mon temps de travail en trois phases, en fonction de dates butoirs qui correspondaient, d'une part, au calendrier des séances de formation de la BDIC destinées aux personnels récemment arrivés (les 15, 22 et 30 septembre) et, d'autre part, à l'Assemblée générale du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (Codhos) qui s'est tenue le 24 octobre 2003.

La première phase s'est attachée à l'alimentation de la base de données du Codhos, la deuxième à la recherche documentaire sur la BDIC et à la préparation et au déroulement des entretiens des collaborateurs de cette bibliothèque, tandis que la dernière, suite à l'A.G. du Codhos, s'est focalisée sur les entretiens des membres de ce Collectif.

1. Mes activités intra muros

1.1. Localiser des sources pour alimenter la base de données du Codhos

Dès mon arrivée, le responsable de mon stage m'a fait faire une visite des locaux en me présentant l'équipe de la BDIC.

Il m'a par la suite indiqué la nature de mon travail, à savoir répertorier les publications éditées au moment de la tenue des congrès de certaines organisations politiques en vue d'enrichir la base de données du Codhos ; l'idée étant de travailler sur des organisations aujourd'hui disparues ou dans des centres affiliés au Codhos ayant du retard dans le travail de dépouillement de leurs catalogues.

Ces organisations sont les suivantes : Parti socialiste SFIO, Parti socialiste autonome (PSA), Parti socialiste unifié (PSU) la Mutualité française et les maoïstes.

1.1.1 Que recouvre cette base de données ?

Il est nécessaire de rappeler qu'une base de données est une entité dans laquelle il est possible de stocker des données de façon structurée, qui sont ensuite mises en commun via un serveur pour être accessibles par des utilisateurs différents. Cette base est hébergée sur le serveur d'un membre du Collectif et est interrogeable sur

le site Web du Codhos ²⁹, qui lui est hébergé par le CRIHAN (Centre de ressources informatiques de Haute-Normandie ³⁰). En effet, à l'occasion du centenaire de la loi de 1901 sur les associations, le Codhos a bénéficié de l'opération sur les associations lancée conjointement par RENATER (Réseau national pour la technologie, l'enseignement et la recherche), l'AFNIC (Association française pour le nommage Internet en coopération) et le CRIHAN (association créée à l'initiative du Conseil régional de Haute-Normandie pour participer au déploiement de l'Internet public). Concrètement ce dernier a proposé aux associations dont l'activité est conforme aux missions de RENATER, la gestion de leur nom de domaine dans le domaine « asso.fr » et l'hébergement de leur site Web.

Le Codhos est donc une association loi de 1901 née en mars 2001, qui fédère une trentaine d'institutions de différente nature (BDIC, Cédias-Musée social, Centre d'histoire sociale de l'Université Paris-I [CHS], Centre historique des archives nationales [CHAN], etc...) avec pour objectif de recenser et de localiser les sources de l'histoire ouvrière et sociale française dans la perspective de constituer un catalogue collectif des fonds, afin d'en faciliter l'accès, notamment pour les chercheurs.

En 2002 il a publié un guide des sources des congrès du monde ouvrier français de 1870 à 1940 qui est également consultable sur son site Web. Pour reprendre une expression de Mme Lacousse, conservateur au CHAN et correspondante du Codhos, ce Guide donne le « *sentiment d'une continuité dans les collections proposées même si celle-ci est virtuelle*³¹ ».

Actuellement le Codhos poursuit ce travail pour la période 1945 à nos jours. C'est donc dans ce cadre qu'intervient mon stage, car la BDIC est partie prenante du projet par l'intermédiaire de Franck Veyron correspondant du Codhos à la BDIC depuis la création du Collectif. Pour de plus amples développements il est nécessaire de se reporter à mon mémoire d'étude.

²⁹ <http://www.codhos.asso.fr>

³⁰ www.crihan.fr

³¹ Entretien le 12 novembre 2003.

1.1.2 La procédure de travail adoptée

Dans un premier temps le travail consiste à repérer dans les différents catalogues papier de la BDIC : le « catalogue méthodique par pays » (« France », « Politique intérieure », « Partis et mouvements »), le « catalogue dossiers et recueils » et le « catalogue périodiques » quelles sont les ressources de la bibliothèque sur le thème des congrès. Ensuite il est nécessaire d'effectuer la même recherche dans le catalogue informatisé.

J'ai commencé par établir une liste des congrès (date, numéro et lieu du congrès) pour chaque parti de manière à mieux me repérer lors de la consultation des catalogues et de la vérification en magasin. Pour le PSU il m'a fallu à plusieurs reprises me reporter à la collection du journal *Le Monde* (qui se trouve en libre accès) pour retrouver les mentions de lieu et de numéro des congrès parfois manquants dans les documents trouvés, et pour en vérifier les dates.

L'étape suivante consiste en un travail de vérification dans les magasins par rapport au contenu réel des documents. Il est donc nécessaire d'avoir présent à l'esprit les champs de la base du Codhos à renseigner. En quelques mots il faut être en mesure de restituer la nature politique des documents de manière à donner un sens général à la rubrique renseignée, par exemple « rapport d'orientation », « textes des thèses de la direction » ou bien encore « résolutions et motions », la règle étant que ne sont sélectionnés que les documents publiés à l'occasion des congrès.

Le dépouillement de la presse représente une autre face du travail à accomplir. Par exemple, le PSU détenait 12 journaux : *Autogestion*, *L'alternative*, *Bulletin d'information*, *Courrier du PSU*, *Directives*, *Front*, *Lettre d'information*, *Liaison socialiste*, *PSU documentation*, *PSU information*, *Tendance socialiste révolutionnaire*, l'hebdomadaire et le mensuel (du même nom) *Tribune socialiste*.

Les informations ainsi collectées ont été reportées sur un tableau Excel reprenant les têtes de rubriques définies par le Codhos³². Avant d'être envoyé en fichier attaché à la personne responsable de la migration des données dans la base, le tableau a reçu l'aval de Franck Veyron.

³² Voir annexe n°3.

1.2. Les séances de formation de la BDIC

Le programme des présentations m'a permis d'approfondir ma connaissance des personnes et des lieux et me donnait l'occasion de préparer des entretiens ultérieurs et de me familiariser avec l'organisation de la BDIC.

La séance du 15 septembre avait pour objet le circuit du livre et la présentation des services ; organigramme de la BDIC, départements des acquisitions, du catalogue, des périodiques, des archives et de la recherche et du service audiovisuel.

La séance du 22 septembre était consacrée à l'accueil et à la présentation des fonds : l'accueil du public, les principaux axes des collections, les modalités de constitution des fonds, la conservation et le site internet.

La séance du 30 septembre était centrée sur les systèmes informatiques, les bases de données et le catalogue manuel.

1.3. Les entretiens

Les séances de présentation générale m'ont permis de me faire une idée de la politique de la BDIC, des enjeux liés à sa mission, des types de service qu'elle propose et de son mode d'organisation et de fonctionnement.

Compte tenu de ces informations, j'ai dressé une liste des personnes avec qui je souhaitais m'entretenir pour préciser certains aspects et croiser les points de vue. Ces entretiens ont fait l'objet d'une préparation à la lumière de divers documents (*ESGBU* et *Rapport d'activités* de la BDIC notamment).

Cette liste rassemble :

- Mme Geneviève Dreyfus-Armand, directrice de la BDIC, le 3 octobre,
- Mme Irène Paillard, directrice-adjointe et responsable des réseaux informatiques, le 1^{er} octobre,
- Mme Elisabeth Bender, responsable de la rétroconversion et de la ré-informatisation, le 8 octobre,

- M. Gianni Carrozza, affecté à la rétroconversion, le 13 octobre,
- Mme Sonia Combe, responsable du département des archives, le 10 octobre,
- M. Philippe Mezzasalma, responsable de la conservation, le 28 octobre
- M. Jean-Jacques Petit, responsable du département des acquisitions, le 15 octobre,
- Mme Monique Suzzoni, acquéreur pour le secteur italien et responsable du catalogage pour les monographies, le 23 octobre,
- M. Yves Tomic, acquéreur pour le secteur « Sud-Slave » et membre du groupe de travail en vue de la mise en place du portail documentaire à la BDIC, le 17 octobre,
- M. Franck Veyron, acquéreur en français pour tous les thèmes et correspondant du Codhos, à de multiples occasions.

1.4. Les réunions

La réunion du conseil scientifique de l'IFR de la BDIC qui s'est tenue le 16 octobre m'a permis d'analyser toutes les informations recueillies jusque là. J'ai eu aussi l'opportunité d'assister à la réunion bimestrielle de la commission des acquéreurs le 3 novembre.

Pédagogiquement il y a eu un cheminement du général au particulier : séances d'initiation, recherches documentaires, entretiens particuliers, réunion de l'IFR qui jette une lumière plus crue sur tout ce que j'avais appris jusque là et qui opère une sorte de pré-synthèse, rendant possible la structuration du rapport de stage.

2. Mes activités extra muros

2.1. Les réunions et assemblées générales du Codhos

Le 20 juin 2003 j'ai assisté à la deuxième assemblée générale du Codhos pour l'année 2003 dans les locaux de la Fondation Jean-Jaurès à Paris.

La troisième assemblée générale s'est tenue à Saint Claude dans le Jura le 24 octobre 2003, à l'invitation de l'association La Fraternelle qui a été fondée par les derniers coopérateurs en 1984 afin de préserver le patrimoine hérité du mouvement coopératif haut-jurassien. Elle met à la disposition du public une collection d'archives inventoriées et une bibliothèque fondée en 1903.

Le 23 septembre la commission « base de données » du Codhos s'est réunie à la bibliothèque du CHS. A cette occasion j'ai pu faire le point sur les problèmes que j'avais rencontré jusque là : définition précise des rubriques à renseigner dans le tableau Excel, de quelle façon les renseigner ? (lorsque la couverture du document trouvé ne contient pas de titre lié au congrès par exemple), quelles sont les règles décidées pour la ponctuation (le texte non originel doit être mis entre crochets), à qui et comment livrer le travail réalisé ?

Le 18 novembre cette commission s'est de nouveau réunie au CHS pour débattre du problème de la saisie dans la base du nom des fédérations syndicales par branche, qui change à la fois dans le temps (du fait de l'évolution des métiers) et au sein des différentes confédérations.

2.2. Le travail dans d'autres centres affiliés au Codhos

Il s'est révélé que la durée du stage n'a pas permis une poursuite plus ambitieuse de la collecte dans d'autres centres, travail rigoureux qui s'inscrit dans une certaine durée.

Le travail à l'extérieur s'est donc principalement focalisé sur la recherche documentaire et les entretiens d'acteurs et de partenaires du Codhos en vue de la préparation du mémoire d'étude.

Conclusion

Si la BDIC a changé de lieu et d'acteurs ses préoccupations sont restées les mêmes et elle est restée « *une bibliothèque pas comme les autres*³³ ». Il s'agit avant tout de collecter des informations dans le respect absolu de la diversité des sources. Cette sauvegarde patrimoniale et mémorielle concernant l'histoire politique, sociale et économique du monde contemporain doit permettre de « *comprendre, trouver matière à réfléchir parfois à réagir*³⁴ » comme le synthétise Joseph HUE, ancien directeur de la BDIC. C'est pourquoi la BDIC est animée du souci constant de diffuser le plus largement possible les matériaux ainsi rassemblés.

Mais en 2003 la BDIC est en quelque sorte à la croisée des chemins : elle aimerait changer de statut juridique pour gagner en autonomie, modifier sa dénomination pour gagner en identification et déménager pour gagner en espace (et « récupérer » le Musée). Si pour le regroupement spatial (qui conditionne le changement de nom) elle doit attendre la réponse du Comité de pilotage pour les nouvelles constructions, pour le passage à une structure administrative plus adéquate³⁵, le particularisme de la BDIC interfère avec un débat plus général autour du statut des BIU³⁶ qui lui-même est lié aux projets ministériels d'autonomie des universités. En outre elle doit mener en son sein deux chantiers majeurs : la conversion rétrospective du catalogue auteurs des origines à 1970 et la mise en fonctionnement d'un système d'information modulaire dont l'inauguration est prévue pour 2005.

Le stage m'a été très profitable dans la mesure où j'ai pu travailler à la fois sur un aspect des importantes collections d'une bibliothèque de recherche atypique telle

³³ BLUM, Véronique. *La BDIC, une bibliothèque pas comme les autres*. Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine, 1981, n°2, p. 68-90.

³⁴ *La veille documentaire à la BDIC*. Nanterre : BDIC, 1997.

³⁵ Il est question d'un statut d'établissement public de manière à assurer son indépendance administrative.

³⁶ Il y a actuellement tout un débat autour de ce sujet avec des interventions de membres de la Conférence des présidents d'université, Pierre MERLIN et Jean-Yves MERINDOL en particulier et de l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation. Voir www.cpu.fr/Cpu.

que la BDIC, et, où j'ai eu tout loisir, grâce aux entretiens et aux contacts informels, de me sensibiliser à ses problématiques de fonctionnement et de développement.

Ce stage m'a également permis d'approcher une entreprise originale de repérage et de collecte de sources premières dans le cadre d'un réseau de travail documentaire, le Codhos, dont l'objectif est de proposer une collection homogène sur le thème des congrès politiques et syndicaux français de 1870 à nos jours, et ce malgré l'éparpillement géographique des centres concernés. Le catalogue collectif, reflet de cette collection, qui est interrogeable en ligne, constitue d'ores et déjà un outil de travail précieux pour la recherche sur l'histoire des organisations ouvrières et sociales françaises du XXème siècle.

Bibliographie

DOCUMENTS DE TRAVAIL INTERNES :

BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE. *Enquête statistique générale sur les bibliothèques universitaires 2002.* Nanterre : BDIC, 2003.

BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE. *Institut fédératif de recherches. Bilan des activités de recherche et de diffusion de la recherche, 2001-2003.* Nanterre : BDIC, septembre 2003.

BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE. *La BDIC, un organisme public d'information et de recherche international, 1917-2000.* Nanterre : BDIC, 1997.

BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE. *La veille documentaire à la BDIC.* Nanterre : BDIC, 1997.

BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE. *Rapport d'activités 2002.* Nanterre : BDIC, mai 2003.

BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE. *Rapport CADIST 2002.* Nanterre : BDIC, 2003.

CARROZZA, Gianni. *La propagande et l'historien. Le contexte d'un don. Les cartons verts de la BDIC.* Paris : Texte provisoire, juillet 1997, 61 p.

MONOGRAPHIES :

COLLECTIF DES CENTRES DE DOCUMENTATION EN HISTOIRE OUVRIERE ET SOCIALE. *Congrès du monde ouvrier-France. 1870-1940. Guide des sources.* Paris : Codhos éditions, 2002, 169 p.

COMBE, Sonia. *Archives interdites*. Paris : La Découverte, 2001, 325 p.

HUE, Joseph. *La Bibliothèque-Musée de la guerre dans les années vingt*. In Robert FRANK (dir.), *La Course au moderne : France et Allemagne dans l'Europe des années vingt, 1919-1933*. Nanterre : BDIC, 1992, 192 p., p.170-175.

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE. DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. SOUS-DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES ET DE LA DOCUMENTATION. *Annuaire des bibliothèques universitaires 2001*. Paris :La Documentation française, 2003, 119 p.

VAN DOOREN, Bruno. *La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine*. Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990, p.131-133.

PERIODIQUES :

ASSOCIATION DES AMIS DE LA BDIC ET DU MUSEE. *La BDIC à l'aube du XXe siècle*. Matériaux, janvier-juin 1998, n°49-50.

BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE. Journal de la BDIC, décembre 1999, n°1 à novembre 2003, n°8.

BLOCH, Camille. *Bibliothèque et Musée de la Guerre*. Revue de synthèse historique, 1921, tome XXXIII, n°97-99, p. 37-50.

DREYFUS-ARMAND, Geneviève. *Etude du public d'une bibliothèque spécialisée : les lecteurs de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine en 1978-1979*. Bulletin des bibliothèques de France, mai 1980, tome 25, n°5, p. 209-223.

DREYFUS-ARMAND, Geneviève. *Des collections spécialisées pour l'histoire contemporaine*. Bulletin des bibliothèques de France, 2002, tome 47, n°4, p. 21-28.

DREYFUS-ARMAND, Geneviève. *Vingt ans d'Association des Amis de la BDIC et du Musée*. Matériaux, janvier-mars 2003, n°69, p. 33-44.

Table des annexes

ANNEXE 1	I
ANNEXE 1-1 TABLEAU DES DIVISIONS GÉNÉRALES DU CATALOGUE MÉTHODIQUE	II
ANNEXE 1-2 CATALOGUES DES DEUX GUERRES MONDIALES	III
ANNEXE 2	IV
ANNEXE 2-1 PAGE D'ACCUEIL DU FUTUR PORTAIL DOCUMENTAIRE DE LA BDIC ..	V
ANNEXE 3	VI
ANNEXE 3-1 EXEMPLE D'ENRICHISSEMENT DE LA BASE DE DONNÉES DU CODHOS, LE PSU DE 1960 À 1990 (UNE PAGE)	VII

Annexe 1

Annexe 1-1 Tableau des divisions générales du catalogue méthodique

Catalogue théorique et international

A Guerre de 1914-1918
A' Guerre de 1939-1945
B Généralités
C Esprit public et Presse
D Politique générale
E/F Politique internationale
 Relations bilatérales
G Droit Administration
I/J SDN et ONU
K Théories et systèmes politiques
L Questions militaires
N Economie
O Production
P Echanges [communications, Transports...

Q Finances
R Travail et syndicalisme

S Questions sociales
V Questions intellectuelles

W Questions religieuses

X Questions par continents et
 régions des continents
Z Questions coloniales, Outre Mer

Catalogues Nationaux

1 Généralités
2 Esprit Public et Presse
3 Politique générale
4 Politique extérieure

5 Administration
et Publications ministérielles
6 Politique intérieure
7 Questions militaires
8 Economie
9 Production
10 Commerce
11 Transports

12 Finances
13 Travail et
syndicalisme
14 Questions sociales
15/16 Questions
intellectuelles
17 Questions
religieuses
18 Vie locale

19 Questions
coloniales, Outre Mer

Annexe 1-2 Catalogues des deux guerres mondiales

A 1914-1918

Aa Généralités
Ab1 Commandement
Ab2 Défaites

Ac Opérations front occidental
Ad Opérations front russe
Ae Opérations front italien
Af Opérations fronts orientaux
Ag1 Guerre navale
Ag2 Guerre sous-marine
Ah Guerre coloniale

Ai Guerre aérienne

E

Aj Unités
Ak Psychologie du combattant
Al Prisonniers
Am Occupation
Am bis Atrocités, dévastations, pertes
An Origines de la guerre
Ao1 Interventions
Ao2 Neutres et guerres
Ap Politique de guerre
Economie de guerre
Aq Paix [Propositions, Armistice, Conférence de la paix, Traités

A' 1939-1945

A'1 Généralités
A'II Conduite de la Guerre
Commandement,
Armistices et défaites

A'III Opérations
Généralités
Guerre aérienne
Guerre aéronavale
Guerre navale
Guerre sous-marine
Europe occidentale
1939-40
Europe occidentale
1941-45
Europe orientale
1939-40
Europe orientale
1941-45
Afrique,
Proche et
Moyen-Orient,
Extrême-Orient

A'IV Unités
A'V Psychologie du combattant
A'VI Prisonniers et déportés
A'VII Occupation et résistance
A' VIII Origines de la guerre
Buts de guerre,
Interventions

A'IX Politique de guerre
Economie de guerre ;
Neutres et guerre
A X Paix

AXI Crimes et sanctions

Annexe 2

Annexe 3

Annexe 3-1 Exemple d'enrichissement de la base de données du Codhos, le PSU de 1960 à 1990 (une page)

Organisation	N° du congrès	Lieu du congrès	Date du congrès	Auteur du texte	Titre, sous-titre	Lieu d'édition	Editeur	Année	Pagination	Format	Observations	Localisation
PSU	7	Lille	1971 (26-28 juin)		VII ^e Congrès du PSU. Lille juin 71. Le rôle du PSU. Les textes du Congrès.	Paris	suppl. à Tribune socialiste	1971	143 p.		Textes des commissions et des résolutions	BDIC : O pièce 38413/2
PSU	7	Lille	1971 (26-28 juin)		Chapitre 4 : la construction du courant.	Paris	Lettre d'information	n° 26, 2 octobre 1972	p. 21-28		Analyse du tournant du Congrès de Lille. Publication interne au PSU.	BDIC 4 P 13529
PSU	8	Toulouse	1972 (9-11 décembre)		Textes préparatoires au VIII ^e congrès du PSU.	Paris	éd. SAIE Moriamé	1972	188 p.	18 cm		BDIC : S pièce 18512
PSU	8	Toulouse	1972 (9-11 décembre)		VIII ^e congrès	Paris	Tribune socialiste	n° 554, 15 novembre 1972	p. 3-14		Contient les textes émanant des courants politiques du PSU.	BDIC : F P 2450
PSU	8	Toulouse	1972 (9-11 décembre)		Manifeste du parti socialiste unifié.	Paris	tema-éditions	1973	231 p.		Manifeste adopté par le VIII ^e Congrès.	BDIC S col 739/ 1
PSU	8	Toulouse	1972 (9-11 décembre)		The New Left in France. The unified socialist party.	London	Greenwood Press	1978	283 p.	22 cm	Contient le texte du questionnaire distribué aux délégués du VIII ^e Congrès.	BDIC : O col 4 953 / 9